



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

AG de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture
Farvagny le 12 février 2020

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

« Trop souvent montrée du doigt à mauvais escient, l'agriculture peut montrer l'exemple et réduire son impact sur l'environnement. Les équipements techniques sont une des clés de cette adaptation »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les invité-e-s,
Mesdames et Messieurs,

L'eau, l'air, le sol et la biodiversité constituent la base de toute production agricole et alimentaire. Du point de vue de la durabilité, il est essentiel de minimiser l'impact de la production agricole sur ces ressources tout en gardant le sens des proportions, le sens des réalités économiques et techniques ainsi que le sens des réalités humaines.

Ces trois dernières décennies l'agriculture a mis en œuvre de nombreuses mesures en faveur de l'environnement et a réduit l'usage des produits phytosanitaires et des antibiotiques. Il y a encore beaucoup à faire. Les deux initiatives « eaux propres », sont un danger pour l'agriculture y compris biologiques. Excessives, elles doivent néanmoins nous servir d'aiguillon pour continuer nos efforts.

A ce propos, je salue l'offensive du Conseil des Etats. Il prévoit d'inscrire dans la loi sur l'agriculture et la loi sur les produits chimiques un objectif de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires. Ce texte viendrait en quelque sorte soutenir le plan d'action phytosanitaire de la Confédération en lui donnant des objectifs contraignants. Il aurait le mérite de permettre cette évolution de façon réaliste et avec des mesures d'accompagnement pour soutenir l'agriculture.

Avant même le plan d'action de la Confédération, le canton de Fribourg a soutenu des projets pilote afin de développer de nouvelles techniques de production économes en ressources.

A chaque fois, nous avons trouvé en l'AFETA un partenaire essentiel. Vous avez été à nos côtés en 2018 pour présenter les nouvelles installations de nettoyage des pulvérisateurs à Vesin, en août 2019 pour sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques dans l'utilisation des produits phytosanitaires, et vous serez aussi de la partie fin mai lors de la journée Bellechasse 2020 où seront présentées différentes stratégies pour réduire les herbicides en grandes cultures et en maraîchage.

Meine Damen und Herren,
Wir bedanken uns bei ihrem Verband für dieses enorme Engagement im Bereich der Ausbildungen, der Information und der Förderung neuer Techniken! Was für ein langer Weg seit der Gründung

Ihres Vereins vor fast 80 Jahren! Ihre erste Aufgabe war es, die Landwirte auszubilden, um die ersten motorisierten Traktoren zu fahren. Diese Ausbildung haben Sie für die Jugendlichen beibehalten. Sie haben mit den technischen Entwicklungen Schritt gehalten und bieten heute eine Reihe relevanter Ausbildungen in den unterschiedlichsten Bereichen an.

L'AFETA a un rôle à jouer notamment dans la formation et l'information dans la protection des sols. La qualité des sols agricoles, leur capacité à stocker l'eau et à assurer l'échange des gaz sont primordiaux pour la production agricole. L'utilisation de machines de plus en plus lourdes présente un risque important de compactage des sols avec au final une perte de rendement qui peut aller jusqu'à 20 %. Il est donc essentiel que chacun connaisse les risques potentiels et les meilleures techniques pour les éviter.

Nous comptons aussi sur vous pour continuer à promouvoir les systèmes de nettoyage des pulvérisateurs. Le canton comme la Confédération apportent un soutien financier appréciable à l'acquisition de ces équipements. Elles sont subventionnées à hauteur de 25% par le canton et 25% par la Confédération.

Ma Direction a à cœur de faire entendre vos préoccupations auprès de la Confédération. Nous sommes intervenus afin que Berne ne supprime pas le soutien aux pendillards parce que c'est notamment une des rares mesures efficaces pour diminuer les émanations d'ammoniac. Les choses sont en bonne voie et nous avons bon espoir que la mesure de soutien soit réintroduite en 2021-2022.

J'entends aussi que vous avez des problèmes avec certains aménagements de zone 30 km/h dans les villages et que cela complique votre travail. Je ne peux que vous encourager à travailler en amont avec les autorités communales compétentes dans ce domaine et à faire part de vos besoins.

Mesdames et Messieurs,

Les membres de l'AFETA ont toujours su privilégier la formation, l'information et l'échange d'expériences. Un état d'esprit qui vous prépare à relever les nombreux défis auxquels l'agriculture est confrontée.

Ma Direction et ses services restent à vos côtés pour vous soutenir. Votre président l'a dit, l'agriculture a la première et noble mission de nourrir la population. Au vu du manque de reconnaissance d'une partie de celle-ci j'ai parfois l'impression qu'ils devraient connaître la faim. Je ne le souhaite évidemment pas, c'est pourquoi avec mes services, je m'engage pour une agriculture professionnelle, durable, qui permettent à ses acteurs d'en vivre dignement dans le respect de la nature et des animaux. Mais je ne le répéterai jamais assez, derrière chaque machine, chaque animal, chaque produit, il y a des êtres humains qui travaillent durs et méritent notre respect. Cela peut paraître évident, mais j'ai souvent le sentiment que notre société l'oublie.

Merci de votre engagement

Belle journée à toutes et à tous !